

Lausanne, le 20 avril 2017

**Communiqué de presse**

## **VOTER COMPACT PLR ET UDC POUR REMETTRE LE CANTON SUR LE BON CHEMIN – LA VICTOIRE EST A PORTÉE DE MAIN**

On peut choisir de croire aux sondages ou écouter les échos du terrain. Nous préférons la seconde option. Hier, un sondage relatif à l'élection au Conseil d'Etat annonçait que cinq candidats sortants seraient réélus dès le premier tour et qu'en raison d'une démobilisation de l'électorat PLR, le candidat de l'UDC serait seulement huitième. Avec une marge d'erreur de 3.4% et, à une exception près, aucun résultat significatif, ce sondage n'apporte pas d'enseignement particulier. On retiendra que la campagne reste serrée et que chaque suffrage compte. Si les commanditaires du sondage insistent sur la prétendue tendance négative du résultat du candidat Nicolet, ils devraient aussi insister sur le faible résultat de la candidate socialiste Cesla Amarelle ou le fait que la verte Béatrice Métraux stagne. Ce qui ressort certainement, c'est que la gauche a presque atteint son plafond de progression tandis que PLR et UDC peuvent encore bénéficier d'une progression. Un vote compact des électeurs PLR et UDC peut tout à fait permettre aux quatre candidats de l'alliance de centre-droite d'être élus au Conseil d'Etat. La victoire du centre-droite est donc à portée de main.

Tout d'abord, le PLR et l'UDC rappellent que les résultats des sondages doivent être relativisés car ils n'offrent qu'une photographie partielle de la situation. Apparemment, ils indiquent sans surprise une certaine stabilité. Cinq des six candidats sortants seraient réélus au premier tour et la sixième candidate sortante serait créditée, comme en 2012, de 44% des voix. La situation est plus ouverte ensuite et l'écart de 7% entre Cesla Amarelle et Jacques Nicolet s'expliquerait par une démobilisation des électeurs PLR en défaveur du candidat de l'UDC. Le sondage peut surtout démontrer que le centre-droite a la marge nécessaire pour faire passer Jacques Nicolet à la septième place, synonyme d'élection. Il apparaît donc que la victoire du centre-droite est à portée de main et qu'elle ne dépend que d'une mobilisation de l'électorat PLR et UDC.

### **PLR et UDC comptabilisent 93% de votes communs au Grand Conseil**

Les faits démontrent que depuis le début de la législature en cours, les députés UDC et les députés PLR ont voté à 93.2% ensemble.<sup>1</sup> Un tel taux de convergence au moment de prendre les décisions contredit frontalement celles et ceux qui laissent penser que l'alliance entre nos deux partis n'est pas justifiée pour reprendre une majorité de centre-droite au gouvernement.

### **Jacques Nicolet est plus proche du centre que Cesla Amarelle**

Un autre élément, tout aussi factuel que le premier, démontre que les électeurs sensibles à élire au Conseil d'Etat des profils collégiaux ont intérêt à préférer Jacques Nicolet, et donc la liste de centre-droite, à Cesla Amarelle.

En effet, le dernier classement semestriel publié par *Le Temps*<sup>2</sup> démontre sans équivoque qu'au moment de voter, Cesla Amarelle adopte des positions très marquées à gauche alors

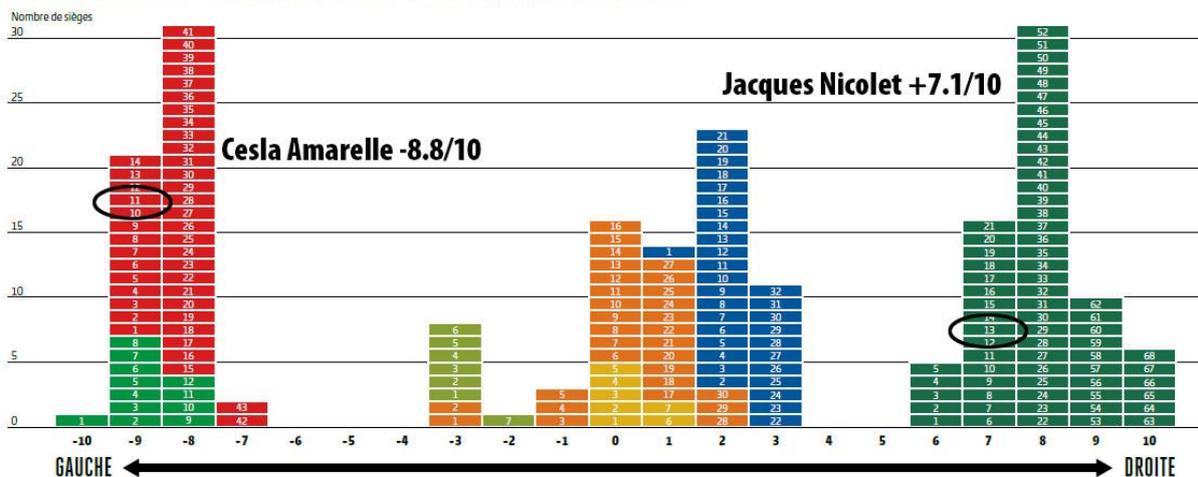
<sup>1</sup> RTS Info le 01.12.2016 : <https://www.rts.ch/info/regions/vaud/8207125-les-vert-liberaux-vaudois-flirtent-a-droite-mais-votent-plus-a-gauche.html>

<sup>2</sup> Le Temps du 30.11.2016, pages 6 et 7

que Jacques Nicolet se montre plus pragmatique. Le graphique suivant, publié par *Le Temps*, classe les parlementaires fédéraux sur un axe gauche-droite de -10.0 (gauche) à +10.0 (droite). Au-delà des apparences, le plus centriste des PLR et en fait bien plus proche politiquement de Jacques Nicolet que de Cesla Amarelle. Il peut donc sans crainte voter la liste de centre-droite PLR-UDC pour le Conseil d'Etat et ne pas se laisser diviser par les nombreux observateurs et commentateurs de la vie politique qui tentent ainsi de favoriser l'élection de la candidate socialiste.

## Positions politiques au Conseil national

Sur une échelle gauche-droite de -10 à +10 (le rating repose sur 1149 votes de la session d'hiver 2015 à celle d'automne 2016)



Les directions du PLR Vaud et de l'UDC Vaud appellent leurs électeurs respectifs à ne pas se laisser intimider par les multiples tentatives de déstabilisation et de division. La reprise de la majorité au Conseil d'Etat par le centre-droite ne dépend que de nous et elle est clairement à portée de main.

### Contacts :

Jacques Nicolet, président UDC Vaud, 079 206 97 29  
 Frédéric Borloz, président PLR Vaud, 079 204 43 30  
 Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64  
 Philippe Miauton, secrétaire général PLR Vaud, 079 277 68 41